



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-quatrième session

Rome (Italie), 7-11 mai 2018

**Résultats et priorités de la FAO dans la région
Proche-Orient et Afrique du Nord**

Résumé

Pendant la période 2014-2017, la FAO a aidé les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord à obtenir des résultats dans les domaines d'action prioritaires convenus et dans le contexte du Cadre stratégique et du Plan à moyen terme (PMT) de l'Organisation. Par ailleurs, la continuité de l'orientation stratégique de la FAO est assurée dans le PMT 2018-2021 et le Programme de travail et budget (PTB) 2018-2019 qui définissent le cadre programmatique et les ressources à mobiliser pour la planification des activités, leur mise en œuvre et le suivi des résultats.

Les programmes stratégiques de la FAO guident l'Organisation dans ses travaux techniques visant à répondre aux priorités transversales et multidisciplinaires plus complexes dans la région et à aider les pays à concourir à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ils encadrent l'action de la FAO à tous les niveaux – activités normatives mondiales, initiatives régionales et programmes nationaux –, et permettent de recenser les parties prenantes concernées en vue de faciliter une participation et une coordination intersectorielles et multipartites. Les programmes stratégiques contribuent à la mise en œuvre des initiatives régionales, qui visent à obtenir des résultats en s'attaquant aux priorités de la région.

Compte tenu du soutien réaffirmé par la Conférence régionale pour le Proche-Orient à sa trente-troisième session, en 2016-2017 la FAO a axé ses travaux sur trois initiatives régionales portant sur: i) la pénurie d'eau; ii) la petite agriculture familiale; et iii) le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ces initiatives devaient permettre de répondre aux priorités régionales et de mieux cibler l'action de la FAO sur l'impact au niveau des pays et sur la mobilisation des ressources en 2018-2019.

Des résultats importants ont été obtenus dans la région au cours de l'exercice biennal 2016-2017, à savoir notamment: i) le renforcement de la résilience face aux menaces qui pèsent sur la sécurité

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



NERC34

alimentaire et la nutrition, grâce à des mesures de lutte contre les maladies et les organismes nuisibles touchant les animaux, dont le poisson, et les végétaux, y compris leurs incidences transfrontières, et la mise en œuvre de systèmes d'information et d'alerte rapide en matière de sécurité alimentaire; ii) la conservation durable des ressources zoogénétiques et phylogénétiques; iii) la réduction des pertes et gaspillages de nourriture; et iv) la mise au point de systèmes de protection sociale visant à améliorer la résilience des petits exploitants familiaux. Par ailleurs, un soutien a été fourni aux pays en vue d'une gestion plus durable des ressources en eau, d'une meilleure adaptation au changement climatique et d'une gestion plus efficace de la sécheresse.

En 2018-2019, il est proposé de poursuivre la mise en œuvre des trois initiatives régionales en les adaptant dans une certaine mesure, dans un souci de continuité de l'orientation stratégique de la FAO et en concordance avec les ODD, et de consolider les résultats obtenus jusqu'à présent. L'initiative sur la pénurie d'eau, à laquelle de nouveaux pays souhaiteraient participer, mettra l'accent sur l'utilisation efficace et la productivité de l'eau, le changement climatique, la gestion de la sécheresse, la planification stratégique des ressources en eau et leur gestion durable. L'initiative en faveur d'une petite agriculture familiale visera principalement à fournir aux producteurs des moyens supplémentaires pour favoriser leur transition vers une productivité et des chaînes de valeur durables, notamment par le biais d'écoles pratiques d'agriculture, tout en renforçant les capacités des organisations de producteurs et des institutions rurales afin de faciliter l'accès des petits exploitants au marché. L'initiative pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition appuiera l'instauration de cadres politiques et institutionnels dans les pays de toute la région; elle visera également à améliorer l'accès aux informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour étayer le processus décisionnel, à favoriser la mise en place de systèmes alimentaires efficaces et inclusifs et à renforcer la résilience des ménages.

Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

La Conférence régionale souhaitera peut-être:

- reconnaître l'importance du Cadre stratégique, qui guide la FAO dans ses travaux techniques afin que l'Organisation puisse s'attaquer aux priorités dans la région et obtenir des résultats effectifs au niveau national;
- reconnaître le travail accompli au titre des programmes stratégiques, ainsi que les résultats obtenus par la FAO en 2016-2017 dans le cadre des initiatives régionales et d'autres domaines d'action clés, au regard des principales priorités mises en évidence par la Conférence régionale à sa trente-troisième session;
- prendre note de la concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD qui y sont énoncés;
- tenir compte du rôle crucial que jouent les programmes stratégiques dans l'intégration des travaux techniques de l'Organisation aux niveaux régional et national pour s'attaquer aux problèmes d'un développement multidimensionnel et apporter un soutien efficace et adéquat aux pays aux fins de la réalisation des ODD;
- appuyer la contribution importante des programmes stratégiques à la fourniture de produits et de services normatifs, tels que des règlements, des directives d'application volontaire et des instruments juridiques, aux niveaux national et régional;
- donner des indications concernant les domaines d'action prioritaires de la FAO dans la région en 2018-2019 et au-delà, en tenant compte des principales tendances et des grands défis qui se posent dans la région, y compris les ODD et le changement climatique, et en mettant à profit l'expérience acquise en 2016-2017 dans le cadre des initiatives régionales.

I. INTRODUCTION

1. Le Cadre stratégique révisé de la FAO¹, le PMT 2018-2021 et le PTB 2018-2019² ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarantième session, tenue en juillet 2017. La Conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD qui y sont énoncés.

2. Le Cadre stratégique révisé a été élaboré dans le cadre d'un processus consultatif de réflexion stratégique mené en 2016, en tenant compte de l'avis exprimé avec force et constance par les organes directeurs en faveur de la continuité de l'orientation stratégique de l'Organisation. Il s'agissait de recenser les tendances mondiales qui, selon les prévisions, devaient former le contexte du développement agricole à moyen terme³, et les tendances sectorielles et régionales ressortant des examens stratégiques régionaux et des débats des conférences régionales de la FAO⁴ et des comités techniques⁵; de déterminer les principaux défis, en matière d'alimentation et d'agriculture, auxquels devraient être confrontés les pays et les acteurs du développement au cours des prochaines années; d'analyser les principaux faits nouveaux à l'échelle mondiale ayant une incidence sur l'environnement dans lequel opère l'Organisation; et d'étudier les incidences de ces défis et faits nouveaux sur les objectifs stratégiques de la FAO dans le contexte de ses attributs fondamentaux et de ses fonctions essentielles. La révision du Cadre stratégique a également été effectuée en tenant compte des principaux faits nouveaux d'importance mondiale qui sont intervenus en 2015-2016, en particulier l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD qui l'accompagnent, ainsi que l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, qui dessineront le contexte général dans lequel la FAO devra opérer et s'adapter pour améliorer les résultats et les effets de son action.

3. Le Cadre stratégique révisé a servi de point de départ pour affiner le cadre conceptuel et la théorie du changement relatifs aux cinq objectifs stratégiques de la FAO, dans le contexte de la vision, des fonctions essentielles et des attributs de l'Organisation, comme indiqué à la figure 1. Le PMT 2018-2021 et le PTB 2018-2019 énoncent le cadre programmatique et les ressources à mobiliser pour la planification des activités, leur mise en œuvre et le suivi des résultats au moyen d'indicateurs et de cibles, y compris la contribution de l'action de la FAO à la réalisation des 40 cibles des ODD. L'annexe web 1 donne une vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO, y compris leur concordance avec les ODD.

4. Les initiatives régionales de la FAO constituent un mécanisme permettant d'assurer l'efficacité de l'exécution et l'obtention de résultats au regard des priorités de chaque région, contribuant ainsi à la concrétisation des objectifs stratégiques. À la session tenue en 2016, les participants à la Conférence régionale se sont penchés sur les résultats de l'action menée par la FAO dans la région et ont recensé les domaines d'action prioritaires pour les trois initiatives régionales à mettre en œuvre en 2016-2017 et portant sur: la pénurie d'eau, la petite agriculture familiale et le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

5. L'initiative sur la pénurie d'eau, à laquelle de nouveaux pays souhaiteraient participer, met l'accent sur l'utilisation efficace et la productivité de l'eau, le changement climatique, la gestion de la sécheresse, la planification stratégique des ressources en eau et leur gestion durable. L'initiative en faveur d'une petite agriculture familiale fournit aux producteurs des moyens supplémentaires pour favoriser leur transition vers une productivité et des chaînes de valeur durables, notamment par le biais d'écoles pratiques d'agriculture, tout en renforçant les capacités des organisations de producteurs et des institutions rurales pour faciliter l'accès des petits exploitants au marché. L'initiative pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition appuie l'instauration de cadres politiques et institutionnels dans les pays de toute la région; elle vise également à améliorer l'accès aux informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour étayer le processus décisionnel,

¹ C 2017/7 (<http://www.fao.org/pwb/home/fr/>).

² C 2017/3 (<http://www.fao.org/pwb/home/fr/>).

³ FAO, 2016. *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture: tendances et défis*. Rome.

⁴ C 2017/14, C 2017/15, C 2017/16, C 2017/17, C 2017/18, C 2017/LIM/1.

⁵ C 2017/21, C 2017/22, C 2017/23, C 2017/24.

à favoriser la mise en place de systèmes alimentaires efficaces et inclusifs et à renforcer la résilience des ménages.

6. Dans ce contexte, la Conférence régionale offre aux Membres l'occasion de se prononcer sur les résultats de la FAO et ses priorités d'action dans la région, dans le cadre des programmes stratégiques de l'Organisation. Le présent document est divisé en deux grandes sections:

- La section II montre comment, pendant l'exercice 2016-2017, les programmes stratégiques mis en œuvre ont aidé les pays à obtenir des résultats en phase avec les domaines d'action prioritaires convenus de la FAO dans la région.
- La section III donne un aperçu des tendances et des faits nouveaux observés dans la région, des domaines d'action prioritaires de la FAO et de la façon dont les programmes stratégiques peuvent répondre à ces priorités dans le cadre des initiatives régionales. On y trouve également une vision régionale, à l'horizon 2018-2019, des objectifs associés aux programmes stratégiques.

II. RÉSULTATS OBTENUS DANS LA RÉGION

7. Les programmes stratégiques de la FAO guident l'Organisation dans ses travaux techniques visant à répondre aux priorités transversales et multidisciplinaires plus complexes dans la région et à aider les pays à concourir à la réalisation des ODD. Ils encadrent l'action de la FAO à tous les niveaux – activités normatives mondiales, initiatives régionales et programmes nationaux –, et permettent de recenser les parties prenantes concernées en vue de faciliter une participation et une coordination intersectorielles et multipartites. Les programmes stratégiques contribuent à la mise en œuvre des initiatives régionales, qui visent à obtenir des résultats en s'attaquant aux priorités de la région.

8. Des résultats importants ont été obtenus dans la région au cours de l'exercice biennal 2016-2017, à savoir notamment: i) le renforcement de la résilience face aux menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et la nutrition, grâce à des mesures de lutte contre les maladies et les organismes nuisibles touchant les animaux, dont le poisson, et les végétaux, y compris leurs incidences transfrontières, et la mise en œuvre de systèmes d'information et d'alerte rapide en matière de sécurité alimentaire; ii) la conservation durable des ressources zoogénétiques et phylogénétiques; iii) la réduction des pertes et gaspillages de nourriture; et iv) la mise au point de systèmes de protection sociale visant à améliorer la résilience des petits exploitants familiaux. Un soutien a également été fourni aux pays en vue d'une gestion plus durable des ressources en eau, d'une meilleure adaptation au changement climatique et d'une gestion plus efficace de la sécheresse.

9. Les réalisations menées à bien dans le cadre de chacune des initiatives régionales (au regard des programmes stratégiques correspondants) sont présentées ci-après. Le document NERC/18/INF/5 donne des précisions sur la suite donnée aux recommandations de la Conférence régionale pour le Proche-Orient à sa trente-troisième session.

A. Initiative sur la pénurie d'eau

10. Dans le cadre de l'initiative régionale sur la pénurie d'eau, la FAO, au moyen d'une équipe multidisciplinaire et en s'appuyant sur les programmes stratégiques 2, 4 et 5, aide plusieurs pays de la région à promouvoir une gestion durable des ressources en eau, compte tenu de ses incidences en matière de sécurité alimentaire. Des méthodes et des normes ont été élaborées en collaboration avec le personnel gouvernemental et des formations ont été dispensées concernant l'application de la télédétection aux fins du suivi et de l'évaluation de la comptabilité de l'eau, de la productivité de l'eau et des sécheresses. Afin d'assurer une gestion plus durable des eaux souterraines, une évaluation de diagnostic intégré des aquifères, couvrant les aspects hydrogéologiques et les questions de parité hommes-femmes, a été réalisée en Jordanie, au Maroc et en Tunisie.

11. L'initiative régionale a permis de mobiliser des fonds extrabudgétaires à hauteur de 10 millions d'USD, par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), à l'appui de la mise en œuvre de l'ODD 6 (cible 6.4) dans la région. Le projet de l'ASDI s'est inscrit dans le cadre des programmes stratégiques 2, 3 et 4.

12. L'action menée en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie, en partenariat avec le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) et en synergie avec l'initiative en faveur d'une petite agriculture familiale (dans le cadre des programmes stratégiques 2 et 3), a permis d'accroître la productivité durable des terres et de l'eau dans les petites exploitations, en culture irriguée et en culture pluviale, grâce à l'introduction de techniques à un coût abordable et à de bonnes pratiques de gestion. Environ 400 agriculteurs, sur plus de 600 hectares, en ont été les bénéficiaires directs, obtenant une amélioration de rendement de plus de 20 pour cent parallèlement à une réduction de la consommation d'eau d'environ 25 pour cent (ainsi que des semences et des engrais utilisés) et à une augmentation de la productivité de l'eau d'environ 60 pour cent par rapport aux pratiques de culture traditionnelles. En Égypte, concernant la campagne 2016-2017 du blé, on estime que le revenu des agriculteurs a augmenté d'environ 20 pour cent. Au vu des résultats obtenus, les ministères de l'agriculture ont mis en œuvre de nouveaux plans et stratégies d'application à plus grande échelle en Égypte (pour la technique d'irrigation mécanisée de plates-bandes surélevées) ainsi qu'au Maroc et en Tunisie (concernant les pratiques d'agriculture de conservation).

13. Grâce à la plateforme de collaboration régionale de l'initiative régionale, un plan de travail visant à promouvoir des systèmes d'agriculture et d'aquaculture intégrés pour la production de protéines de qualité et de légumes frais grâce à l'utilisation d'eau saumâtre dans les déserts inhospitaliers et les zones arides, a été lancé en Algérie, en Égypte et à Oman.

14. Des scénarios relatifs au changement climatique sur deux périodes, à l'horizon 2016- 2035 et à l'horizon 2046- 2065 (période de référence: 1986- 2005), ont été analysés pour l'Égypte, la Jordanie et le Liban, ainsi que pour certains «points chauds» de la région, avec l'approbation de la Ligue des États arabes et en partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD). Les projections élaborées ont permis de dégager des solutions d'adaptation pour les secteurs verts de certaines zones de la région.

15. Les indices de suivi de la sécheresse les plus adaptés aux différents systèmes agricoles ont été choisis pour la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie, en partenariat avec le Centre international d'agriculture biosaline (ICBA) et en synergie avec l'initiative régionale pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (programme stratégique 5). Il s'agit de la première phase du processus de création d'un système régional de gestion de la sécheresse.

B. Initiative en faveur d'une petite agriculture familiale

16. Dans le cadre de l'initiative régionale en faveur d'une petite agriculture familiale, la FAO a réalisé une série d'études visant à dégager les tendances qui caractérisent les petits exploitants familiaux et qui ont une incidence sur ceux-ci, dans six pays (Égypte, Liban, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie) ainsi qu'au niveau régional, dont une évaluation de la situation au regard des données et des indicateurs ventilés par sexe dans ces six pays, ainsi qu'en Iraq et en Jordanie. Ces évaluations ont produit des données de référence uniques en leur genre qui ont permis de mieux comprendre la dynamique régionale et de bien concevoir le plan de travail de l'initiative régionale, y compris les résultats attendus.

17. En contribuant au renforcement des capacités des ministères compétents, l'initiative régionale a joué un rôle important dans la protection sociale des petits exploitants familiaux dans huit pays. En particulier, la FAO a aidé le Liban (Bekka et Akkar) à constituer un registre des exploitants agricoles en vue de leur inscription au Fonds national de sécurité sociale qui vient en aide aux agriculteurs vulnérables et aux travailleurs agricoles dans le cadre du Programme national de lutte contre la pauvreté (programmes stratégiques 2 et 3).

18. En Tunisie, un projet de création d'emplois (analyse en laboratoire, élagage et produits laitiers, notamment) a permis de favoriser la diversification des emplois (agricoles et non agricoles) pour les jeunes. Une cinquantaine d'entreprises (25 dans le nord-ouest et 25 dans le sud-est du pays) ont ainsi été créées, pour un total de 400 jeunes employés. Dans ces entreprises, le taux de maintien en fonction a été de 85 pour cent après l'intervention, avec une réduction de 80 pour cent des probabilités de migration.

Un projet similaire visant à favoriser l'emploi des jeunes a été reproduit en Égypte (gouvernorat de Fayoum) où 45 étudiants de la faculté d'agriculture (dont 60 pour cent étaient des femmes) ont été habilités à créer des micro-entreprises dans le secteur agricole (programme stratégique 3).

19. En partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), l'initiative régionale a coordonné la première étude sur le rôle du travail des enfants dans l'agriculture, commandée par la Ligue des États arabes pour les pays arabes. Cette question est particulièrement pertinente dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, où les conflits contribuent à faire augmenter le nombre des enfants qui travaillent, surtout dans le secteur agricole (60 pour cent environ). Une étude nationale sur le travail des enfants dans l'agriculture a également été réalisée au Liban. Toujours dans le cadre de l'initiative régionale, une contribution est apportée à l'établissement du rapport de situation 2017 sur les migrations internationales dans les États arabes (programme stratégique 3).

20. Un soutien a été apporté aux organisations de producteurs, au Liban, à Oman et au Soudan, afin que celles-ci puissent fournir de meilleurs services à leurs membres grâce à une gouvernance plus efficace. Leurs capacités ont aussi été renforcées aux fins du partage des données d'expérience et de la mise en commun des meilleures pratiques. Un soutien spécifique a été fourni aux organisations de producteurs dans divers pays: en Égypte, moyennant une évaluation de leurs besoins en matière de renforcement des capacités, en particulier quant aux rôles attribués aux hommes et aux femmes; en Tunisie, dans le cadre d'un projet de création d'emplois visant à faciliter la création de 50 entreprises de jeunes; et au Yémen, par la valorisation de la production laitière dans 85 groupements villageois de producteurs agricoles (programmes stratégiques 3 et 4).

21. Divers projets ont permis de renforcer les chaînes de valeur et d'améliorer l'accès des petits exploitants familiaux aux marchés: au Yémen, pour les produits laitiers issus de petits ruminants (projet intéressant 85 organisations de producteurs dans les villages et comportant la formation de plus de 11 600 femmes et hommes); au Soudan, pour l'analyse des chaînes de valeur relatives aux artisans pêcheurs vivant le long du Nil; et au Liban, pour les produits laitiers (programmes stratégiques 2 et 4).

22. S'agissant des questions de parité hommes-femmes, une stratégie régionale visant à systématiser l'analyse de cette problématique a été définie, l'accent étant mis en particulier sur la résilience face aux conflits, les jeunes, le développement de chaînes de valeur, les statistiques ventilées par sexe et la gouvernance de l'eau (programme stratégique 3).

C. Initiative pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

23. La FAO a contribué à renforcer les capacités de gouvernance et le cadre politique face à l'incidence des menaces et des crises sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région. Grâce à l'appui fourni par l'Organisation au titre des programmes stratégiques 1 et 5, les pays de la région ont élaboré des stratégies et des plans d'investissement nationaux qui ont permis de renforcer leurs capacités de préparation, de prévention et de gestion des besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans une région confrontée à des crises prolongées et aux effets du changement climatique.

24. La FAO a aidé les pays de la région à mettre en place des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, qui ont permis d'éclairer l'élaboration de stratégies de réduction des risques fondées sur des éléments factuels, ainsi que le choix des investissements nécessaires. Des mesures de prévention et d'intervention rapide ont pu être prises grâce aux systèmes d'alerte rapide mis en place en Mauritanie, au Soudan et au Yémen, ainsi que dans les pays touchés par la crise syrienne (Iraq, Jordanie, Liban et République arabe syrienne). Les évaluations approfondies qui ont intéressé les sous-secteurs de l'agriculture ont permis d'améliorer les plans d'aide humanitaire dans les zones touchées par la crise. L'analyse de la vulnérabilité et de la résilience réalisée en Jordanie, en Mauritanie et en Palestine a étayé l'élaboration de programmes axés sur la résilience.

25. Dans la région, les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les animaux et les végétaux menacent la production vivrière et la sécurité alimentaire. La FAO a poursuivi ses efforts visant à s'assurer de la résilience des pays de la région face à ces menaces en améliorant leurs capacités

de surveillance, de prévention et d'intervention par la mise à jour des politiques et le renforcement des capacités institutionnelles, des installations de laboratoire et de diagnostic et des services de vulgarisation. En collaboration avec les organismes gouvernementaux partenaires, la FAO a progressé dans ses activités de lutte contre la rage et la grippe aviaire en Égypte et au Liban, la fièvre de la vallée du Rift en Mauritanie, ainsi que la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants en Jordanie. L'Organisation continue de jouer un rôle clé dans la lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène et contre la résistance aux antimicrobiens dans la région. Elle a travaillé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'aider le Soudan et la Tunisie à élaborer leurs plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens.

26. La FAO a aidé les pays à lutter contre les organismes nuisibles et les maladies qui menacent les principales cultures dans la région, et à les éradiquer. L'un de ces ravageurs est le charançon rouge du palmier auquel les communautés agricoles ont été confrontées en Arabie saoudite, en Iraq, en Libye, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie. Dans ces pays, le renforcement des services de vulgarisation et des capacités locales en matière de lutte intégrée contre les organismes nuisibles a permis de donner aux communautés les moyens de prendre des mesures pour protéger leurs cultures. Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, l'Organisation a aidé l'Algérie, le Maroc et la Tunisie à mettre en œuvre les engagements pris par la communauté internationale, à savoir de protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets nocifs des produits chimiques et des pesticides (Convention de Rotterdam). Parallèlement à son action en faveur de la lutte intégrée contre les organismes nuisibles, la FAO s'est aussi employée à faciliter l'élimination des pesticides périmés, y compris celle des polluants organiques persistants.

27. La FAO a contribué aux efforts visant à améliorer la production dans la région par des moyens durables et grâce à la conservation des ressources génétiques. Au niveau national, des projets en faveur de la conservation et de l'utilisation durables des ressources génétiques des races ovines ont été élaborés en Iraq, en Jordanie et au Liban selon une approche axée sur des programmes de reproduction communautaires.

28. La FAO a facilité le dialogue et la coopération entre les pays de la région afin de promouvoir la responsabilité et l'action collectives autour des grands enjeux environnementaux et liés à l'agriculture. En particulier, les efforts mis en œuvre pour lutter contre les effets du changement climatique et de la pollution sur les écosystèmes marins de la région ont été accélérés grâce à un protocole d'accord entre la FAO (au nom de la Commission régionale des pêches [CORÉPÊCHES]) et l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin [ROPME]), qui a été rédigé et adopté par CORÉPÊCHES à sa neuvième session, tenue en mai 2017.

29. La FAO a mis l'accent sur la question de pertes et gaspillages de nourriture et a aidé les pays à mettre en application les recommandations issues des tables rondes sur le thème des pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables, qui ont suivi l'adoption du Cadre stratégique régional pour la réduction des pertes et gaspillages de nourriture. Alors que la question des pertes et gaspillages de nourriture gagne du terrain, le dialogue que cet enjeu suscite permettra d'éclairer l'élaboration de programmes de pays spécifiques.

30. Afin de renforcer la collaboration dans le domaine du commerce intrarégional et interrégional dans le secteur de l'élevage et de tirer parti des possibilités offertes par le transfert de technologie et les meilleures pratiques, la FAO a apporté son appui à l'Union du Maghreb arabe pour l'évaluation et l'amélioration des normes sanitaires et phytosanitaires, et elle a aidé le Soudan à se conformer aux exigences des importateurs du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

D. Partenariats

31. La FAO a renforcé l'action menée en partenariat avec d'autres organisations multilatérales, gouvernementales, de la société civile et, plus récemment, du secteur privé. Les principaux partenariats stratégiques établis dans le cadre des trois initiatives régionales sont les suivants:

- Dans le cadre de l'initiative régionale sur la pénurie d'eau, un partenariat stratégique a été noué avec la Ligue des États arabes, son Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'eau et ses instituts compétents, notamment l'Organisation arabe de développement agricole (OADA) et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD). Ces partenariats constituent un outil particulièrement précieux, s'agissant de faciliter la planification stratégique de la gestion des ressources en eau et de la sécurité de l'eau, et d'assurer une utilisation plus efficace de l'eau, dans la région. Par ailleurs, un partenariat a été établi avec le centre ICARDA, dans l'objectif d'améliorer la productivité de l'eau au niveau de l'exploitation. Un autre partenariat important a été noué avec la CESAO aux fins de l'évaluation des effets du changement climatique et de la vulnérabilité face à l'évolution du climat. À ce partenariat s'est ajoutée une collaboration avec l'ICBA dans le domaine de la gestion de la sécheresse.
- S'agissant de l'initiative régionale en faveur d'une petite agriculture familiale, un partenariat régional a été conclu avec le Programme alimentaire mondial (PAM) concernant les repas scolaires et la protection sociale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'objectif est d'améliorer l'efficacité des programmes d'alimentation scolaire, qui constituent un instrument de protection sociale particulièrement important pour les enfants pauvres et vulnérables et les communautés marginalisées, d'élargir la couverture de ces dispositifs et d'en renforcer l'impact. En outre, la FAO et le PAM ont signé un accord de partenariat régional visant à renforcer leur collaboration aux niveaux régional et national en appui aux efforts déployés par les Membres pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, notamment, réaliser l'ODD 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable). La FAO réalise, conjointement avec l'Organisation internationale du travail (OIT), une étude sur les principales caractéristiques du travail des enfants dans le secteur agricole, dans le monde arabe, y compris les effets des conflits armés et des déplacements sur ce phénomène. Cette étude, commandée par la Ligue des États arabes, est menée en collaboration avec le Conseil arabe pour l'enfance et le développement. La FAO travaille également en collaboration avec l'OADA en vue de renforcer la chaîne de valeur du palmier dattier dans les pays arabes.
- S'agissant de l'initiative régionale pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la FAO travaille en partenariat avec l'OADA en vue de réduire les pertes de nourriture et une collaboration a été établie avec le PAM dans les pays touchés par des crises, dans le cadre du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire. Les efforts portent également sur les organismes nuisibles et les maladies touchant les végétaux, en collaboration avec le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) de Bari et l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient (NEPPO).

32. Une vue d'ensemble et une évaluation des résultats obtenus dans la région au regard des produits, des résultantes et des objectifs stratégiques sont présentées à l'annexe web 2, qui porte sur la contribution des résultats obtenus dans la région à la réalisation des cibles associées aux objectifs stratégiques.

III. DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2018-2019 ET AU-DELÀ

33. En 2016, parallèlement à l'élaboration du PMT 2018-2021, un examen stratégique a été mené dans chaque région afin de recenser les problèmes particuliers et de définir les domaines d'action prioritaires futurs. Cet examen a permis de dégager cinq tendances régionales: i) les conflits et les troubles, ainsi que leurs effets économiques et sociaux, en particulier les déplacements forcés et les migrations; ii) la faible croissance économique, les mauvaises perspectives budgétaires et le manque de confiance des investisseurs; iii) la dépendance croissante à l'égard des importations et l'exposition aux perturbations du marché, notamment la dépendance des pays producteurs de pétrole de la région envers les exportations d'énergie et la vulnérabilité qui en découle; iv) les problèmes de pauvreté et d'inégalité, en particulier pour les femmes et les jeunes; v) la malnutrition; et vi) les organismes nuisibles et les maladies touchant les animaux et les végétaux.

34. Compte tenu des défis qui se posent de longue date dans la région, notamment la pénurie d'eau et les problèmes qui découlent des tendances régionales recensées plus haut, les domaines d'action prioritaires de la FAO pour l'exercice 2018-2019 continuent de s'inscrire dans le cadre des trois initiatives régionales. Des ajustements ont été apportés aux domaines prioritaires et au cadre de résultats des initiatives régionales afin de tenir compte des tendances et des défis actuels et d'assurer la concordance avec les cibles des ODD. Ils sont présentés brièvement ci-après.

35. Dans le cadre de l'initiative régionale sur la pénurie d'eau, la FAO intensifiera son appui dans les domaines de la planification stratégique et des politiques, de l'adaptation au changement climatique, du renforcement des capacités en matière de comptabilité de l'eau, du suivi de la productivité de l'eau, de la gestion de la sécheresse et de la gouvernance des eaux souterraines. D'autres pays tireront parti des nouvelles pratiques d'agriculture et d'aquaculture intégrées lancées en Algérie, en Égypte et à Oman. La FAO favorisera l'adoption et l'utilisation à grande échelle de l'énergie solaire pour l'irrigation non seulement en Égypte, mais aussi en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.

36. Dans le cadre de l'initiative régionale en faveur d'une petite agriculture familiale, la FAO interviendra dans les domaines suivants: soutien aux petits exploitants familiaux afin d'accroître leur productivité dans le contexte du changement climatique et de faciliter leur accès aux marchés; promotion de chaînes de valeur agroalimentaires inclusives et durables; soutien en faveur du renforcement des capacités des organisations de producteurs, de leur autonomisation, de la promotion et de l'expansion de la protection sociale, et de l'emploi des jeunes; et contribution au renforcement de la résilience de ces catégories vulnérables d'exploitants agricoles face aux effets du changement climatique.

37. Aux fins de l'élaboration de stratégies de développement d'une petite agriculture durable, il sera essentiel de recueillir des éléments d'information concernant le rôle que jouent les différents types de petits exploitants pour la sécurité alimentaire, la croissance économique et l'emploi, et de comprendre les liens qui existent entre le morcellement des terres, le vieillissement des populations rurales, la protection sociale et les tendances migratoires. L'appui aux organisations d'agriculteurs et un apprentissage efficace dispensé dans le cadre des écoles pratiques d'agriculture restent une priorité. Dans les cas extrêmes, un soutien structuré à l'exode rural sera nécessaire.

38. Dans le cadre de l'initiative régionale pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la FAO contribuera à l'élaboration de stratégies de réduction des risques fondées sur des éléments factuels ainsi qu'à la définition des investissements nécessaires. L'appui portera sur le renforcement des capacités des pays à produire et à utiliser des informations concernant la sécurité alimentaire et la nutrition, l'application de mesures de prévention et d'atténuation des catastrophes, le suivi des menaces liées au criquet pèlerin (par le truchement de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin [Secrétariat de la CRC]), ainsi que la préparation à d'éventuels foyers de grippe aviaire hautement pathogène dans la région.

39. Les activités de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition aideront les pays à faire face aux effets négatifs des conflits (déplacements, migrations, pertes irréversibles de capital social et humain, etc.) et à les limiter, contribuant ainsi aux efforts mis en œuvre pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition d'ici à 2030.

40. L'élaboration du cadre de résultats de la FAO pour 2018-2021 avait pour but de mieux définir les objectifs stratégiques, les résultantes et les produits, compte tenu de leur contribution aux cibles et indicateurs pertinents des ODD, et d'améliorer la qualité des chaînes de résultats de manière à résoudre les principaux obstacles que devraient rencontrer les pays. On aura ainsi une vision claire, cohérente et concrète de la contribution de la FAO à l'appui de la réalisation et du suivi des ODD à l'échelon national. Les résultats obtenus dans le cadre des initiatives régionales et leur contribution escomptée à la réalisation des cibles des objectifs stratégiques, compte tenu de l'approche de la FAO au regard des priorités régionales, sont présentés à l'annexe web 3.

Figure 1: Principaux éléments du cadre de résultats de la FAO

Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

Les trois objectifs mondiaux des États Membres:

- Éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active
- Éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables
- Gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures

Objectifs stratégiques

- 1) Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
- 2) Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables
- 3) Réduire la pauvreté rurale
- 4) Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces
- 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

Objectif supplémentaire

- 6) Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition)

Fonctions essentielles

- 1) Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels qu'accords internationaux, codes de conduite et normes techniques
- 2) Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès
- 3) Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays
- 4) Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau des pays et à l'échelon régional pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles
- 5) Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation
- 6) Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural
- 7) Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO

Objectifs fonctionnels

- Activités de diffusion
- Technologies de l'information
- Gouvernance, surveillance et direction de la FAO
- Administration efficiente et efficace